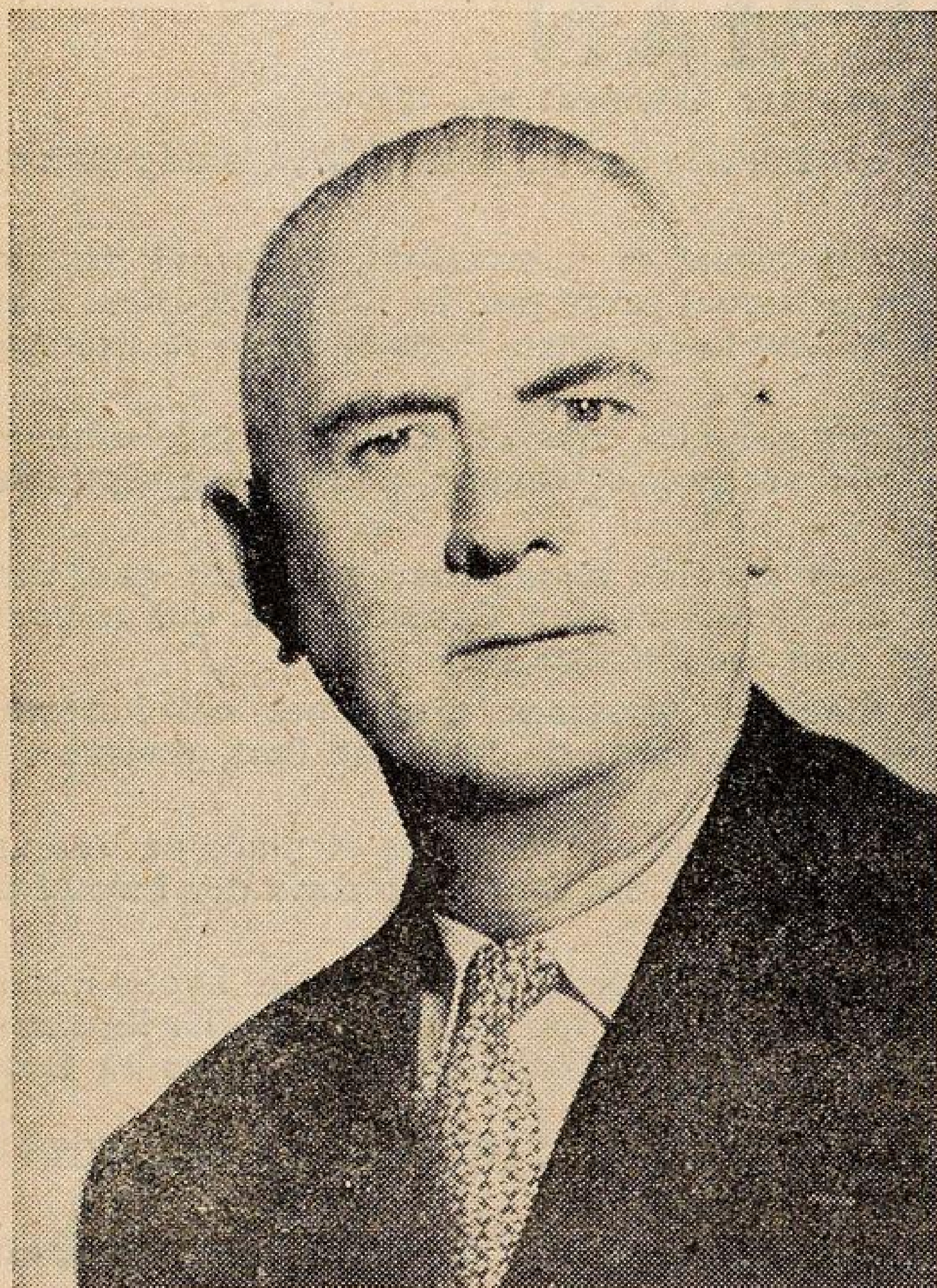
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958



Appel de

Paul ASSEMAN

Maire de Dunkerque

Conseiller Général du Nord

Électrices et Électeurs

de notre FLANDRE MARITIME,

Mes Chers Amis,

Le Dimanche 23 Novembre, vous allez choisir votre député.

Cette élection, vous le savez, revêt, dans les **circonstances actuelles**, une **importance primordiale.**

La Section Socialiste Autonome de Dunkerque et les très nombreux Amis que je compte en notre belle Flandre, dans toutes les communes, grandes et petites - m'appellent à me présenter à vos suffrages, estimant que mes **responsabilités de Maire de Dunkerque**, Chef-lieu de notre arrondissement et troisième port de France, m'ont préparé, mieux que quiconque, à faire face aux graves problèmes que posera à notre Région, la **prochaine entrée de notre Pays, dans le marché commun.**

Sans ambition personnelle aucune, **mais par devoir**, je sollicite vos suffrages, **dans l'unique désir de bien servir notre grande Région**, avec une inlassable tenacité flamande, **et d'aider le Général De GAULLE, à sauver** le Patrimoine du Pays, **à rendre** à la FRANCE son vrai visage et son rayonnement dans l'Outre-Mer et dans le Monde, dans l'oubli des humiliations, échecs, et déchéances de naguère.

SERVIR LE PAYS, SERVIR NOTRE BELLE RÉGION, de Gravelines à Bray-Dunes, sera ma **DEVISE**.

Vous me connaissez. Vous savez mon idéal de Justice et de Progrès Social, de Générosité et de Fraternité humaine, de Liberté et de Tolérance, **loin du Sectarisme et de la Haine.**

Mon action de député, si vous me faites l'honneur et l'amitié de me choisir pour vous représenter, **s'inscrira dans le prolongement de mon action de Maire et de Conseiller Général du Nord.**

Demain, comme aujourd'hui, je serais l'homme de tous.

A l'Assemblée Nationale, je n'entends pas être le prisonnier d'un parti politique, ni d'un clan.

Je serai le représentant et le défenseur de toutes les classes laborieuses qui font la grandeur de notre Région : travailleurs, employés, commerçants et artisans, paysans, marins, artisans-pêcheurs, mariniers.

Je serai aussi l'ardent défenseur de la Jeunesse, comme des sinistrés, deshérités, économiquement faibles, des vieillards, de tous ces braves qui n'ont que trop souffert.

Je ne vous ferai pas de promesses mensongères et trompeuses, mais **je prends l'engagement d'Honneur**, d'agir de toutes mes forces au service de notre chère Région, **afin qu'elle connaisse le grand développement Économique** auquel elle est **en droit de prétendre.**

Mes chers Amis,

Ensemble nous travaillerons pour un avenir meilleur, pour plus de Justice, de Liberté et de Fraternité.

Vive la République Sociale - Vive la France.

Paul ASSEMAN.

La Section **SOCIALISTE AUTONOME** vous fait confiance pour **VOTER** et **FAIRE VOTER** en **MASSE**, le Dimanche 23 Novembre :

Paul ASSEMAN

Maire du 3me Port de France — Conseiller Général du Nord

C'est dans l'enthousiasme que la Flandre Maritime apprit la candidature de Paul ASSEMAN, à la députation.

POURQUOI ?

Parce que Paul ASSEMAN, Maire de DUNKERQUE, homme social et bienveillant, dirigeant depuis 1953, **une Municipalité** qui ne cesse de réaliser, fut triomphalement porté par le Corps Electoral à la Mairie de DUNKERQUE, en 1956, par un plébiscite spontané dont toute notre Population de la Flandre Maritime conserve encore le souvenir précis.

Parce que la population, à la lumière de l'expérience faite par elle, des capacités d'administrateur d'un Maire comme Paul ASSEMAN, a entendu **le désigner**, voici six mois seulement, **pour le représenter au Conseil Général du Nord.**

Parce que la Gestion Municipale de Paul ASSEMAN s'est révélée excellente, au point que tout dernièrement, **tous les groupes du Conseil Municipal**, à l'exception des Communistes qui se sont abstenus, ont approuvé le Compte Administratif du Maire, et voté des félicitations.

Ses qualités d'administrateur sont telles que le **Corps Électoral envisage d'envoyer cet homme honnête et de devoir à l'Assemblée Nationale**, pour représenter la Mairie de ce Grand Port, absente du Parlement depuis la disparitinn de Charles VALENTIN.

Parce que Paul ASSEMAN, l'homme qui ne cherche aucune querelle personnelle et place au dessus de toutes les considérations **le seul intérêt de cette région maritime, est aussi l'homme des humbles l'ardent défenseur des déshérités.**

Si la jeunesse dunkerquoise connait de magnifiques Écoles, de beaux Stades, et le Lycée mixte "Jean Bart", tout nouvellement reconstruit, qui accueillent les "Jeunes" de toute cette région, les **Anciens** ne furent pas oubliés, **et la réalisation du Foyer d'aide sociale** Restaurant-Municipal, **à l'heure où trop de gens souffrent**, en est un puissant témoignage.

VOILA POURQUOI, PAUL ASSEMAN EST TOUT DÉSIGNÉ POUR ÊTRE LE REPRÉSENTANT DE CETTE REGION AU PARLEMENT, OU SES EFFORTS TENDRONT :

- **A améliorer le sort de tous les Travailleurs** des Secteurs Privé et Public **qui ont droit** à plus de bien-être.
- **A aider** la Chambre de Commerce à développer nos installations portuaires et le trafic commercial dont l'activité profite à toutes les catégories sociales de l'Ensemble de toutes les Communes de cette Circonscription, **afin de mieux supporter la concurrence** qui s'établira avec nos voisins, dès l'entrée en vigueur **du Marché Commun.**
- **A défendre les Commerçants et Artisans** qui luttent :
  - contre une fiscalité trop complexe, et par le fait même injuste,
  - **contre les trusts**, favorisés d'ailleurs, par certains partis qui veulent leur prospérité.
- **A défendre** aussi **les Marins, les Artisans Pêcheurs, les Mariniers** qui ne connaissent pas un sort tellement heureux.
- **A aider les Cultivateurs et Maraîchers** dont les difficultés sont grandes, l'équilibre entre les prix agricoles et les prix industriels n'étant pas, il s'en faut, réalisé.

Paul ASSEMAN sera aussi l'ardent défenseur des Anciens Combattants, des Mutilés, des Invalides, des Veuves, des Orphelins, qui ont **droit à la Reconnaissance du Pays.**

La Situation des vieux travailleurs, des retraités appelle également une **solution de toute urgence**, en face de l'augmentation du coût de la vie : c'est une question de **solidarité humaine.**

Le Logement retiendra l'attention de Paul ASSEMAN qui luttera pour l'obtention de **Constructions à loyer vraiment modéré.**

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS, Nous vous demandons de **marquer votre choix avec clairvoyance. Paul ASSEMAN animé du désir de pratiquer une politique de Paix,** de **Progrès Social** et de **Grandeur Nationale**, **saura**, conformément à la nouvelle Constitution, **remplir le double rôle** qui appartiendra aux Membres du Nouveau Parlement : le contrôle de l'action gouvernementale et l'élaboration des lois.

Votant tous Paul ASSEMAN, vous voterez tous pour **FERNAND BESSON** sont suppléant, **l'homme populaire dans les FLANDRES**, ardent militant de la Défense du Petit Commerce, **Conseiller Municipal inlassable et dévoué.**

Les mensonges et les calomnies ne manqueront pas, certes **de se déverser** en ces circonstances, **mais la vaillante population de notre Flandre Maritime comprendra que son devoir est de voter et de faire voter Paul ASSEMAN,** un homme de **droiture** et de **devoir.** Un citoyen **honnête.**

Merci !

La section Socialiste Autonome.

IMP. LEFÈVRE - ROSENDAEL